DEPARTEMENT DU GARD - COMMUNE DE DOURBIE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUN

DEL2024 056

Envoyé en préfecture le 05/08/2024

Reçu en préfecture le 05/08/2024

Públié le

ID : 030-213001050-20240726-ARR056_2024-DE



Nombre de Conseillers : En exercice 10 Présents 8 Procurations 2 Votants 10 L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six juillet à dix-huit heures, Le conseil municipal de la commune de DOURBIES, régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire. Date de convocation du Conseil Municipal le 11 juillet 2024

<u>Étaient présents</u>: Mmes Irene LEBEAU, Gaelle JOSSINET, Corinne THERIC, MM Christian RAGUES, Renaud ESCANDE, Jean-Luc ALBE, Jean-Claude THION, Laurent BALSAN.

Absents excusés: MM. Marc SAUVAIRE, Jean-Marie PONCELET

<u>Procuration</u>: SAUVAIRE Marc à BALSAN Lauret, PONCELET Jean-Marie à RAGUES Christian.

Vote : Pour : 10 Abstention : Contre :

CAMPING LA PENSIÈRE TARIF DE GROUPE

Mme le Maire expose :

Lors de la séance du conseil municipal du 08 juin 2024, il avait été décidé de ne pas appliquer de tarif de groupe.

Une association a sollicité la commune pour un tarif réduit.

Madame le Maire propose d'appliquer un tarif réduit pour les groupes constitués en association à caractère social ou caritatif : soit le prix de 5€ par adulte et gratuit pour les enfants, les autres prestations au prix habituel.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Valide le tarif réduit pour les associations à caractère sociales ou caritatives de 5€ par adulte et gratuit pour les enfants.
- Charge Mme le Maire de signer tout document se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en Mairie, le 26 juillet 2024

Mme le Maire Irène LEBEAU